



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AMIENS MÉTROPOLE

DIRECTION DES SERVICES A L'ENVIRONNEMENT
UNITE RELATION A L'USAGER

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h00
à 12h et de 13h à 17h
Accueil téléphonique à partir
de 8h30

☎ 03 22 33 13 13

Courriel :
sru.clientele@amiens-metropole.com

CONTRAT D'ABONNEMENT EAU POTABLE

Date de départ d'abonnement à l'eau¹ :

Branchement: ☐neuf ☐existant
☐ouvert ☐fermé

Compteur n° :

Index au jour de la demande : m³
(uniquement les chiffres en noir)

Emplacement : ☐à l'intérieur du logement ☐à l'extérieur du logement

ENTRE : LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AMIENS METROPOLE ET :

- Personne morale (SCI, société, association, copropriété...)

Dénomination :

Raison sociale :

Siret :

Téléphone :

N° intracommunautaire :

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

Représentée par² : Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

- OU Personne Physique / particulier

Abonné principal :

*Nom :

*Prénom :

*Lieu de naissance

*Date de naissance :

*Tel :

*Courriel

Représentant³ :

(Le cas échéant : tutelles, notaires...)

Agissant en qualité de ☐propriétaire ☐locataire ☐syndic ☐autre :

¹ Date qui ne peut être antérieure de plus d'un mois à la date de la présente demande

² Sous réserve de fournir un mandat et/ou un pouvoir

³ Sous réserve de fournir un mandat et/ou un pouvoir

* mentions obligatoires. L'absence de ces renseignements entrainera une mise en attente du contrat d'abonnement.

Abonné solidaire⁴ :

*Nom :

*Prénom :

*Lieu de naissance :

*Date de naissance :

*Tel :

*Courriel :

Pour les locataires, informations sur le propriétaire :

Identité:

Tel:

Adresse:

Courriel :

Il est convenu qu'un contrat de distribution d'eau potable est souscrit par l'abonné (aussi appelé cocontractant) dans les conditions suivantes pour l'alimentation en eau potable de la concession sise :

Bâtiment :

N° Apt :

Etagé :

*Adresse :

*CP :

*Commune :

Cet abonnement est destiné aux besoin(s) suivant(s) :

☐ Habitation ☐ Locaux commerciaux/industriels ☐ Exploitation agricole ☐ Autre :**Adresse de facturation si différente :**

Nom :

Bâtiment :

N° Apt :

Etagé :

Adresse :

CP :

Commune :

Pièces à joindre obligatoirement (en l'absence de ces documents la demande d'abonnement sera mise en attente):

- pour les **propriétaires** : attestation de propriété
- pour les **locataires** : la copie d'un document attestant la location (extrait du bail, ...)
- pour les **professionnels** :
 - extrait de K bis ou document équivalent
 - notice de sécurité si chantier en cours
- le contrat de mensualisation si l'abonné souhaite être mensualisé

⁴ Conjoint, colocataire...

• Droits et obligations de l'abonné :

Le cocontractant déclare avoir pris connaissance :

- Du règlement général du service des eaux, faisant partie intégrante du contrat d'abonnement et en acceptant toutes les conditions, charges et obligations (disponible sur simple demande ou sur <https://portail-citoyen.amiens.fr/hors-navigation/eau/eau-demande-dabonnement>).
- Des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat. Ces tarifs sont révisés annuellement et sont disponibles sur le site Amiens.fr ou sur simple demande (courrier, courriel, téléphone).

Il demande que lui soit accordé un abonnement pour l'utilisation de l'eau potable desservie par le réseau public qu'il s'engage à consommer de façon sobre et respectueuse de l'environnement.

A cocher par le cocontractant:

☐ A compter de la fin du délai légal de rétractation, soit 14 jours.

☐ Au plus tôt à partir de la date d'abonnement définie ci-dessus, soit avant l'expiration du délai de 14 jours. En cas d'exercice du droit de rétractation, l'abonné s'engage à verser le montant correspondant au service fourni jusqu'à la date de sa décision, proportionnellement aux tarifs en vigueur, conformément à la loi de consommation du 17 mars 2014.

Le cas échéant, la demande de rétractation doit être transmise sur papier ou courriel (sru.clientele@amiens-metropole.com) ou au 13 rue Alfred CATEL à Amiens) avant le début d'exécution du contrat.

Données personnelles :

L'abonné peut exercer à tout moment ses droits (accès, rectification, opposition et effacement) auprès du délégué à la protection des données, sur les données à caractère personnel le concernant en contactant ce dernier par courrier électronique⁵ ou par courrier postal à l'adresse suivante : Service juridique - DPO - Amiens Métropole - Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 2720 - 80027 Amiens CEDEX 1.

Pour en savoir plus, consultez le règlement Eau potable/assainissement disponible sur <https://portail-citoyen.amiens.fr/hors-navigation/eau/eau-demande-dabonnement>

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. L'abonné qui souhaite y mettre fin doit en informer le service de l'eau – unité relation à l'usager, au plus tôt par courriel (sru.clientele@amiens-metropole.com) ou courrier papier envoyé au 13 rue Alfred CATEL à Amiens.

L'abonné qui ne résilie pas son contrat reste redevable des consommations d'eau et du montant de l'abonnement jusqu'à résiliation, quand bien même l'eau ne serait pas consommée par lui, conformément au règlement.

La demande d'abonnement d'un nouveau propriétaire ou locataire pour la concession indiquée ci-dessus résilie automatiquement le précédent contrat. Les demandes de résiliation sont traitées dans un délai maximum de 15 jours.

Fait à

Le

Signature :

⁵ dpo@amiens-metropole.com